

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 02 Mars

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.
Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 27 février 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 27 février 2023

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Annik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Allain, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, Mme Lagardette Marie-Gabrielle,

Membres excusés :

Pouvoirs :

M Grange Christophe donne pouvoir à M Guyot Didier

M Langlet Pascal donne pouvoir à M Furnion Pascal

Secrétaire de séance : Chantal Besson et Didier Guyot

D2023_008 – Approbation du compte administratif

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2022 du budget communal qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses 2022	753 580,36€
Recettes 2022	899 506,74 €
Résultat de l'exercice 2022	145 926,38 €
Résultat de clôture 2021 – excédent	25 000 €
GLOBAL DE CLÔTURE	170 926,38€

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses 2022 128 674,58 €
Recettes 2022 198 770,35 €
Résultat de l'exercice 2022 70 095,77€
Résultat de clôture exercice 2021 excédent 95 971,41€

Solde Reste à réaliser reporté en 2023 - 13 026,25 €

GLOBAL DE CLÔTURE 153 040,93€

Hors de la présence de M. Luc Chavassieux maire, sous la présidence de M Pascal Furnion, doyen le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020.

Ainsi faite et délibéré, le jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
A l'unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

